

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 442 promulguant à la Cote française des Somalis et dépendances :

n° 442

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
3 mai 1939

Numéro JO
n° 510 du 31/05/1939

Date du numéro
31 mai 1939

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu la circulaire ministérielle n° 919 du 4 avril 1939.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances : 31 mars 1939. Le décret portant publication et mise en application à titre provisoire de l'accord franco-allemand du 10 mars 1959 relatif à l'incorporation des échanges commerciaux entre les territoires allemands des Sudetes et la France dans les relations économiques franco-allemandes

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

Hubert DESCHAMPS.